

**International Conference
of Ombuds Institutions
for the Armed Forces**

16ICOAF

2024 Sep 30 - Oct 2

Berlin



16ICOAF

**The International Conference of Ombuds
Institutions for the Armed Forces**

The Armed Forces under Pressure | Ombuds Institutions and the Duty of Care to Service Members



Deutscher Bundestag
Die Wehrbeauftragte

DCAF Geneva Centre
for Security Sector
Governance



16e Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées

30 septembre – 2 octobre 2024, Berlin, Allemagne

Déclaration de la conférence

Alors que la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées (ICOAF) entre dans sa seizième année, la conférence continue de promouvoir l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que de favoriser une coopération accrue entre les institutions de médiation.

Co-organisée par le Commissaire parlementaire allemand aux forces armées et le DCAF – Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité, la 16e ICOAF s'est tenue à Berlin du 30 septembre au 2 octobre 2024.

Tout au long de la conférence, l'ICOAF a pu consolider et renforcer son rôle en tant que plateforme pour promouvoir un contrôle démocratique des forces armées et prévenir la mauvaise administration et les violations des droits de l'homme, ainsi que renforcer le dialogue et la compréhension mutuelle.

Cette déclaration de conférence sert de compilation des bonnes pratiques et des réflexions clés discutées lors de la conférence et ne constitue pas une obligation pour les participants à la conférence d'agir ou de mettre en œuvre lesdites pratiques. Les institutions de médiation possèdent des mandats spécifiques et uniques, et par conséquent, toutes les bonnes pratiques peuvent ne pas être pertinentes pour tous les participants à la conférence.

Les participant(e)s déclarent ce qui suit :

Introduction

1. En s'appuyant sur les succès des quinze précédentes Conférences internationales des institutions de médiation pour les forces armées à Berlin (2009), Vienne (2010), Belgrade (2011), Ottawa (2012), Oslo (2013), Genève (2014), Prague (2015), Amsterdam (2016), Londres (2017), Johannesburg (2018), Sarajevo (2019), une conférence virtuelle (2020), une conférence hybride organisée depuis Canberra (2021), Oslo (2022) et Vienne (2023), la conférence de 2024 a été tenue sous le thème « Les forces armées sous pression – Les institutions de médiation et le devoir de diligence envers les membres des forces armées en service ».
2. Nous reconnaissons que l'ICOAF s'est établie comme un forum international important pour promouvoir et renforcer le contrôle démocratique des forces armées, les participant(e)s partageant les meilleures pratiques et des aspirations

communes pour prévenir la mauvaise administration et les violations des droits de l'homme.

3. Reconnaissant que chaque contexte national est unique, nous soulignons l'importance d'un dialogue international continu entre les institutions de médiation pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales au sein des forces armées, ainsi que pour fournir un soutien mutuel dans l'accomplissement de nos mandats respectifs.

Comprendre les forces – Pressions et demandes sur le militaire

4. Les participant(e)s ont reconnu les complexités et l'interconnexion des forces structurelles en jeu qui expliquent l'augmentation des pressions et des demandes sur les forces armées. À l'ère de la *polycrise*, de multiples risques découlant du changement climatique, de flux géopolitiques, de technologies perturbatrices, de changements sociétaux et de démographies évolutives se heurtent et s'amplifient mutuellement, s'accumulant comme un fardeau croissant sur les forces armées.
5. Au milieu de flux *géopolitiques*, de perturbations *technologiques* et de changements *sociétaux*, le fardeau croissant des forces armées se manifeste par un équipement militaire et des infrastructures obsolètes incapables de répondre aux demandes croissantes, des pressions constantes sur le personnel militaire pour acquérir de nouvelles compétences au milieu de rôles et de responsabilités évolutifs, la nécessité pour le militaire d'intégrer des technologies avancées et des luttes permanentes pour le recrutement et la rétention.
6. Reconnaissant les lourds fardeaux supportés par le personnel militaire – endurant des dangers physiques, une pression mentale et un traumatisme émotionnel – ainsi que les pressions et les demandes croissantes, les participant(e)s à la conférence soulignent le rôle crucial des institutions de médiation dans l'assurance que le devoir de protection est respecté en supervisant les forces armées et en sauvegardant le bien-être des membres du service. Renforcer la résilience des membres du service est essentiel pour faire face efficacement aux défis complexes d'aujourd'hui.
7. Les participant(e)s à la conférence ont reconnu l'importance d'adopter une approche globale de la société pour faire face aux défis découlant de l'augmentation des pressions et des demandes sur les forces armées. Reconnaissant que ces défis ne se limitent pas au seul secteur de la défense, les participant(e)s ont souligné que des réponses efficaces nécessitent un soutien et une collaboration de grande envergure entre les agences gouvernementales, le secteur privé, la société civile et les acteurs internationaux.

Soutien et protection avant le déploiement – Familles des membres du service

8. Les participant(e)s reconnaissent le rôle crucial des familles des membres du service, qui fournissent un soutien essentiel pour alléger le fardeau et aider à gérer les défis du service militaire. En revanche, la pression familiale peut également affecter considérablement le bien-être et la performance des membres du service. À mesure que le personnel des forces armées est de plus en plus confronté à la perspective d'un déploiement et endure des niveaux de demande psychologique et physique plus élevés, le soutien aux familles des membres du service est essentiel pour sauvegarder le devoir de protection (*duty of care*).
9. Les participant(e)s à la conférence ont souligné que l'un des plus grands défis auxquels sont confrontées les familles des membres du service est le manque d'accès à des informations précises et en temps utile. Que ce soit concernant les détails du déploiement, le statut de leur membre de famille ou les services de soutien disponibles, un manque d'information peut conduire à une augmentation du stress et de l'incertitude. Garantir que les familles sont bien informées et ont des canaux directs pour des mises à jour en temps utile est essentiel pour réduire leur fardeau émotionnel et renforcer leur résilience globale.
10. En fonction de leur mandat, les institutions de médiation peuvent défendre les besoins des membres de la famille en fournissant des canaux pour leurs préoccupations, en supervisant l'efficacité et l'accessibilité des services de soutien aux familles – tels que le conseil, l'assistance financière et les ressources de santé – ou en identifiant des problèmes systémiques et en promouvant des changements de politique qui s'attaquent directement aux défis uniques auxquels les familles des membres de service sont confrontées. Des échanges réguliers avec les membres de la famille permettent aux institutions de médiation de mieux comprendre leurs besoins évolutifs et d'assurer que les services de soutien restent pertinents et réactifs. Des programmes de mentorat et des ateliers de formation peuvent également soutenir les familles et contribuer à une meilleure sensibilisation et engagement. Les institutions de médiation qui élargissent leur portée aux familles des membres de service – dans leur sens le plus large – contribuent à la résilience et à la préparation des individus déployés.
11. Les participant(e)s à la conférence ont reconnu les changements dans les structures familiales des membres du service, avec des rôles de genre en évolution, des pressions économiques et des normes culturelles et sociales évolutives. Les institutions de médiation jouent un rôle crucial pour s'assurer que cette diversité est reflétée dans les cadres juridiques et les politiques régissant les forces armées, avec des implications directes pour qui est reconnu comme famille, peut déposer des plaintes et accéder aux services de soutien.

Soutien et protection pendant le déploiement – Femmes dans les forces armées

12. Les participant(e)s ont souligné l'importance de garantir que le devoir de protection au sein des forces armées s'étende à tous les membres, quel que soit leur genre, âge ou origine. Cependant, ils ont reconnu que les femmes, en particulier, sont confrontées à des défis uniques et sont souvent soumises à des politiques et pratiques discriminatoires. Les institutions de médiation sont donc instrumentales pour défendre les droits et les besoins des femmes dans les forces armées, ainsi que pour garantir un accès équitable aux soins et au soutien.
13. Protéger le devoir de protection des femmes dans les forces armées nécessite que les institutions de médiation abordent les griefs spécifiques au genre et supervisent les politiques et pratiques militaires pour promouvoir l'inclusivité et la sensibilité aux différences de genre, s'efforçant d'être sensibles au genre. Grâce à l'utilisation de leurs mécanismes de supervision, les institutions de médiation peuvent travailler à rectifier les lacunes et à favoriser un environnement qui soutient l'égalité des chances, le traitement équitable et l'accès aux ressources nécessaires pour les femmes à tous les niveaux de service.
14. Les participant(e)s ont souligné l'importance d'aborder à la fois les politiques militaires et les discours qui façonnent les expériences vécues des femmes dans les forces armées. Il est crucial de résister aux récits essentialistes qui définissent étroitement les rôles des femmes, en se concentrant non pas sur l'élimination des différences mais sur l'autonomisation des individus divers et l'adaptation des politiques au contexte militaire spécifique et aux défis uniques auxquels les femmes sont confrontées. Cette approche nécessite un leadership fort, le traitement des structures de désincitation, la communication efficace des changements de politique, la mesure des résultats plutôt que des produits, et l'institutionnalisation du changement pour positionner les militaires à l'avant-garde du progrès social. Les institutions de médiation devraient régulièrement évaluer l'impact de ces politiques sur les femmes dans les forces armées, en s'assurant que des ajustements continus soient effectués en fonction de leurs conclusions pour maintenir une approche proactive et de soutien.
15. Les participant(e)s ont souligné la nécessité pour les institutions de médiation d'avoir des mesures en place qui protègent les plaignants, en particulier les plus vulnérables, contre les représailles et les répercussions afin de maintenir l'intégrité du processus de traitement des plaintes. Cela nécessite des garanties robustes, une stricte confidentialité, et la promotion d'une culture qui encourage le signalement sans crainte de représailles.

16. La promotion de la diversité au sein des institutions d'ombudsman pour les forces armées est essentielle pour mieux comprendre et aborder les défis auxquels sont confrontées les membres féminins des forces. La diversité au sein des institutions d'ombudsman introduit une gamme de perspectives et d'expériences, renforçant ainsi leur capacité à plaider efficacement pour un traitement équitable et un soutien pour tous les membres des forces.

Soutien et soins après le déploiement – Suivi des vétérans

17. Alors que la portée et la complexité des opérations militaires continuent d'évoluer, les facteurs de stress associés au déploiement évoluent également. Les participant(e)s ont donc souligné la nécessité critique de systèmes de soutien en santé mentale et physique qui soient largement accessibles aux membres des forces qui reviennent. Ils/elles ont mis en avant l'importance des institutions de médiation dans l'identification des lacunes dans le devoir de soin, en particulier pour maintenir et renforcer le soutien aux vétérans souffrant de problèmes de santé physiques et mentaux.

18. Un cadre réglementaire efficace est essentiel pour fournir un soutien significatif aux membres des forces qui reviennent d'un déploiement avec des blessures physiques et psychologiques. Les participant(e)s se sont accordé(e)s à dire que les institutions de médiation peuvent jouer un rôle crucial pour s'assurer que les programmes post-déploiement sont conçus pour faciliter la récupération à long terme, promouvoir le bien-être durable et la réhabilitation. Cela inclut non seulement des soins immédiats, mais également un accès continu à des ressources qui aident à gérer les problèmes de santé à long terme.

19. Les participant(e)s ont souligné l'importance d'aborder les préoccupations de santé par le biais d'une approche de soins intégrée qui traite à la fois des impacts physiques et psychologiques du service militaire, reconnaît l'interaction entre ces deux aspects dans le processus de récupération et veille à ce que les systèmes de soutien soient équipés pour gérer les défis de santé complexes et multifacettes auxquels les vétérans sont confrontés. Les institutions de médiation peuvent identifier les lacunes où les préoccupations physiques et psychologiques ne sont pas intégrées de manière adéquate, fournir des canaux d'information pour les vétérans sur les soins fragmentés et faciliter la coopération entre divers prestataires de soins de santé.

20. Les participant(e)s ont souligné l'importance d'aborder les orientations éthiques et les blessures morales dans le processus de guérison et les efforts de prévention du suicide pour les vétérans. Les institutions de médiation peuvent jouer un rôle essentiel en veillant à ce que les cadres de soins incluent un soutien pour les dilemmes émotionnels et éthiques que les vétérans peuvent rencontrer, en

particulier ceux découlant des complexités morales du service militaire. En favorisant le dialogue et en créant des voies pour que les vétérans puissent traiter leurs blessures morales, ces institutions peuvent contribuer à des soins de santé mentale complets et réduire le risque de suicide

21. Les participant(e)s ont mis en avant les besoins croissants en soins médicaux des vétérans à mesure qu'ils vieillissent, en soulignant l'importance pour les systèmes de santé d'être adaptables aux demandes de santé évolutives des vétérans au fil du temps. À mesure que les vétérans vieillissent, les blessures physiques et psychologiques subies pendant le service militaire peuvent s'intensifier, nécessitant des soins plus spécialisés et à long terme. Les institutions de médiation peuvent s'assurer que les vétérans ont un accès continu à des ressources de soins de santé appropriées, y compris un soutien lié à l'âge, pour maintenir leur bien-être et leur qualité de vie au fil du temps.
22. Les institutions de médiation peuvent agir en tant qu'intermédiaires clés dans le réseau plus large des associations de vétérans, des organisations militaires et des prestataires de soins de santé pour faciliter les efforts de communication et de coordination et construire un écosystème de soins cohérent et complet pour les vétérans.

Au-delà de l'uniforme – Ouvrir la voie vers la vie civile

23. Les participant(e)s ont reconnu les défis uniques auxquels les vétérans sont confrontés lors de la transition de la vie militaire à la vie civile, notamment la perte de camaraderie, la nécessité de créer de nouvelles routines, les difficultés à gérer les nécessités quotidiennes et à sécuriser un emploi stable. Ils ont également souligné l'importance de services de soutien adaptés pour répondre à ces défis et mis en avant le rôle des institutions de médiation dans la supervision et la défense de programmes de transition complets.
24. Les complexités de la réintégration, telles que l'adaptation aux environnements de travail civils, l'acquisition de nouvelles compétences et la navigation à travers les processus bureaucratiques pour les avantages, ont été mises en avant comme des domaines clés où les vétérans ont besoin de soutien. Les participant(e)s ont insisté sur le fait que les institutions de médiation peuvent aider à combler ces lacunes en plaidant pour des processus simplifiés et en offrant des conseils pour s'assurer que les vétérans reçoivent l'aide à laquelle ils ont droit.
25. Les participant(e)s ont reconnu que faciliter une transition fluide vers la vie civile a des implications de grande envergure, notant que le renforcement des services de soutien pour les vétérans bénéficie non seulement directement aux individus, mais augmente également l'attrait d'une carrière militaire. Ils ont souligné le rôle crucial des institutions de médiation dans la défense de politiques qui facilitent une

réintégration efficace, contribuant ainsi à atténuer les pressions sur les forces armées résultant des défis de recrutement et de rétention, et réduisant ainsi la distance entre l'armée et la société.

Conclusions

26. L'ICOAF est une plateforme d'échange d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences entre les institutions partenaires d'ICOAF. La participation de plus de 100 participant(e)s, représentant plus de 40 pays, témoigne de la croissance de la plateforme. Le DCAF est appelé à explorer de futures avenues pour renforcer la coopération effective.
27. Les participant(e)s appellent le DCAF à continuer ses efforts pour fournir un soutien aux institutions participantes, en particulier par le biais d'exercices de renforcement des capacités et d'échanges entre pairs.
28. Les participant(e)s demandent au DCAF de continuer à explorer comment l'échange international d'informations et d'expériences entre institutions de médiation peut être encore amélioré, en particulier en ce qui concerne les opérations de paix, tout en respectant les particularités des cadres juridiques et institutionnels nationaux des institutions de médiation.
29. L'ICOAF reste ouverte aux institutions pertinentes des pays qui n'ont pas participé aux conférences précédentes.
30. La dix-septième ICOAF se tiendra à Pretoria, en Afrique du Sud, du 8 au 10 octobre 2025.

Berlin, 2 Octobre 2024